



FRAIS DE SCOLARITÉ

CONTRIBUTION DES FAMILLES

La contribution représente la participation financière des familles pour créer des conditions favorables aux études et permettre le développement de l'établissement. Elle recouvre les investissements immobiliers, les équipements pédagogiques, les charges liées au caractère propre et les cotisations versées aux organismes qui assurent la cohésion et l'animation de l'Enseignement catholique.

Une facturation annuelle est établie fin septembre afin de permettre aux familles de concevoir plus facilement leur budget.

Cotisation annuelles en maternelle 480 €

Cotisation annuelles en primaire 470 €

La contribution des familles ne comporte ni la garderie, ni l'étude du soir, ni la cantine. En cas d'absence de l'enfant, aucun frais de scolarité ne sera déduit.

Frais d'inscription par chèques ou espèces 30€

Frais de réinscription 30€

FOURNITURES PÉDAGOGIQUES

Les livres scolaires sont prêtés par l'établissement et doivent être couverts correctement. Tout manuel abîmé sera facturé en fin d'année. Les familles participent au coût des fournitures scolaires pour les dépenses liées aux fichiers de lecture, graphisme, mathématiques etc.

Participation au coût de des fournitures pédagogiques en maternelle 60 € sur la 1ère facture

Participation au coût de des fournitures pédagogiques en primaire 60 € sur la 1ère facture

DEMI-PENSION

Le coût de la demi-pension comprend : le prix du repas payé à la société de restauration, le prix des fluides (eau, gaz, électricité), l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel de cantine et la rétribution des surveillants qui encadrent les élèves de 11h30 à 13h30.

Montant d'un repas Sodhexo 7 € à l'unité

Montant pour un demi-pensionnaire avec repas sodexo..... 5,30 € à l'unité

Montant d'un panier repas 2,50€ à l'unité par enfant

GOÛTERS MATERNELLES

Le prix du goûter collectif des classes de maternelles s'élèvera à **30 €** pour l'année, soit 3€ par mois.

GARDERIE DU MATIN

Garderie du matin 4 € la présence

Garderie du matin 22 € mensuel

ETUDE DU SOIR

Etude du soir	4 € la présence
Etude du soir	30 € mensuel
Etude du soir	35 € forfait famille

ACTIVITÉS ET SORTIES PÉDAGOGIQUES

Cette facturation inclut l'ensemble des activités communes à tous les élèves dans les différents parcours proposés par l'établissement.

Langue étrangère : anglais 10 € par mois

Les voyages culturels et sorties scolaires donnent lieu à une facturation séparées, selon les modalités exposées au moment de l'inscription facultative.

ASSURANCE SCOLAIRE

Une attestation scolaire doit être fournie la première semaine de la rentrée. Sans document après le 14 septembre, l'enfant sera couvert par la société d'assurance FEC pour un coût de **10 €** pour l'année.

Votre enfant sera alors couvert sur l'ensemble des activités organisées, 24h.24, par l'établissement (classes de découvertes, sorties scolaires ...)pour l'année scolaire en cours au titre de la Responsabilité civile.

APEL

La cotisation annuelle, par famille, est de **20 €** par an.

L'association des parents d'élèves représente les parents auprès de la Direction de l'établissement, de l'organisation de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics. Elle participe activement à l'animation et à la vie de l'établissement.

MODE DE PAIEMENT

Un document vous sera distribué afin de connaître votre choix de paiement.

Par chèques , virement ou en espèces..... 10 versements

Prélèvement bancaire du 15 septembre au 5 juillet de l'année en cours

Pour tout règlement : ne pas oublier de noter au dos du chèque ou de l'enveloppe

- La classe de l'enfant
- Libeller le chèque à l'ordre de : « OGEC La Providence La Salle »

Pour les sommes en liquide ou en chèque, un reçu vous sera remis.

En cas d'impayés, l'OGEC La Providence La Salle se réserve le droit de ne pas réinscrire l'élève l'année scolaire suivante et pourra, si nécessaire, faire appel à une société de recouvrement.